

COUVERTURE SOLAE WATERAIR® G3

Couverture de sécurité tout en un Ce produit est conforme à la norme NF P 90-308

A lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure

- **Chauffage économique** : Gagnez 6°C avec des pointes jusqu'à 9°C (résultats constatés et certifiés par Maître Corbari, huissier de justice) selon l'exposition de votre piscine. La toile transparente permet de chauffer l'eau de votre piscine. Elle est amovible afin de réguler la température en plein été.
- **Sécurité du bassin** : La fonction de sécurité est assurée par le filet. SOLAE WATERAIR® assure la sécurité de votre bassin selon la norme NF P 90-308.
- **Multi saisons** : SOLAE WATERAIR® protège votre piscine du vent, des intempéries et des pollutions externes, été comme hiver et permet à votre eau de rester propre toute l'année.
- **Simplicité** : Ses 2 toiles (transparente ou opaque) sont superposables grâce au système de double canon breveté facilitant la manipulation. Vous pouvez donc adapter la couverture aux variations météorologiques.
- **Hivernage** : La toile transparente fournie permet un hivernage et une remise en service facilitée. Elle évite la photosynthèse et la prolifération d'algues.
- **Simple d'entretien** : Le cadre technique de SOLAE WATERAIR® est réalisé en tissu polyester, enduit PVC deux faces, traité anti-UV et recouvert d'un vernis pour faciliter l'entretien. Sa couleur intérieure beige ou grise permet de protéger vos margelles et d'éviter les marques.
- **Esthétique** : Vous profitez de la vue de votre bassin grâce à la toile transparente. Une fois enroulée SOLAE WATERAIR® prend très peu de place au bord du bassin. Grâce au choix de coloris (gris ou beige), SOLAE WATERAIR® s'intègre harmonieusement à votre environnement.
- **Écologique** : Sans aucune consommation électrique, ni émission de gaz à effet de serre, vous faites des économies et préservez l'environnement tout en augmentant la température de votre eau grâce au soleil.
- **Compatible avec la majorité des bassins** : Grâce à ses différentes largeurs et à une longueur adaptée par modules, SOLAE WATERAIR® s'adapte à la majorité des modèles de piscines.
- **Temps estimatif de manipulation** : 1 à 2 personnes peuvent être requises pour effectuer ces manipulations (en fonction du nombre de manivelles fournies). Ouverture possible avec un enrouleur électrique : moins de 1 minutes pour une piscine de 10mx5m. Fermeture en 1 minute.
- **Enrouleur de couverture** : Solae Waterair® est fournie en standard avec un ou deux manivelles (en fonction de la dimension de la couverture). Elle peut être enroulée grâce à un enrouleur électrique mais également déroulée de façon motorisée grâce à la solution commercialisée par Piscines Waterair.
- **Garantie** : 3 ans sur les filets et les éléments de sécurité, 3 ans sur la toile transparente et 3 ans sur la toile opaque. L'usure de la toile (membrane PVC) ou de ses renforts en contact avec les margelles ou la plage n'est pas garantie.
- **Poids** : environ 1,2 kg / m² pour la couverture seule et 1,3 kg / m² pour la couverture + accessoires + emballage (Longueur du colis = largeur de la couverture + 30cm).

SOLAE WATERAIR® ne convient pas aux piscines hors sol, partiellement enterrées ou à débordement.

Les avantages

- Chauffage : augmentez gratuitement la température de l'eau de votre piscine,
- Simplicité : couvrez et découvrez facilement, protégez l'eau du bassin,
- Sécurité : vous sécurisez votre piscine selon la norme NF-P90-308,
- Hivernage : en toute sérénité, pour une remise en service facilitée.
- Adaptabilité à toutes les conditions météorologiques (hivernage)
- Baisse de l'évaporation

Les limites

- 60m² (excepté sur les SOLAE d'une largeur de 5,70m pour lesquelles la longueur maximale est de 10,5m, soit une surface maximale de 60 m²)

COUVERTURE SOLAE WATERAIR®

Avertissements :

La couverture SOLAE WATERAIR® est une couverture de sécurité pour piscine destinée à empêcher l'accès à la piscine aux enfants de moins de 5 ans.

Attention la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et installée conformément aux instructions de la notice de montage.

Pour que l'installation de votre couverture soit conforme aux exigences de la NF P90-308, il faut que la surface sur laquelle repose la couverture déroulée arrive au moins au niveau 0 de la piscine, c'est-à-dire sous la margelle. Ceci est valable même si la plage n'est pas définitive.

La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence, même momentanée, du domicile.

Contrôler l'absence de baigneurs ou de corps étrangers avant et pendant les manœuvres.

Ranger les outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants.

La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.

Il est interdit de monter, marcher ou de sauter sur la couverture.

Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.

Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.

Un enfant se noie en moins de 3 minutes, aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.

La couverture SOLAE WATERAIR® est dimensionnée afin de ne pas dépasser une surface maximale de 60 m², pour garantir une bonne manipulabilité. La largeur maximale est de 5,70 m ; dans ce cas, la longueur maximale autorisée est de 10,50 m. Pour une largeur de 5,40 m, la longueur maximale est portée à 11 m, soit une surface maximale de 59,4 m². Pour les autres largeurs, inférieures à 4,70 m, la longueur maximale de la couverture peut atteindre 11,5 m. La couverture de sécurité SOLAE WATERAIR® bénéficie d'une garantie de 3 ans sur les profilés aluminium, la membrane, les pitons douille, les sangles, les cliquets, les anneaux de fixation, le filet et autre système de sécurité, la toile transparente et la toile opaque dans le cadre d'une utilisation normale. Les pièces mécaniques (manivelle, renforts plastiques, protège-margelles, bouchons) sont garanties deux ans.

Pour des questions de sécurité et de pérennité de la couverture, il faut veiller à ce que le niveau d'eau dans la piscine soit toujours compris entre 10 et 15 cm du niveau de la plage.

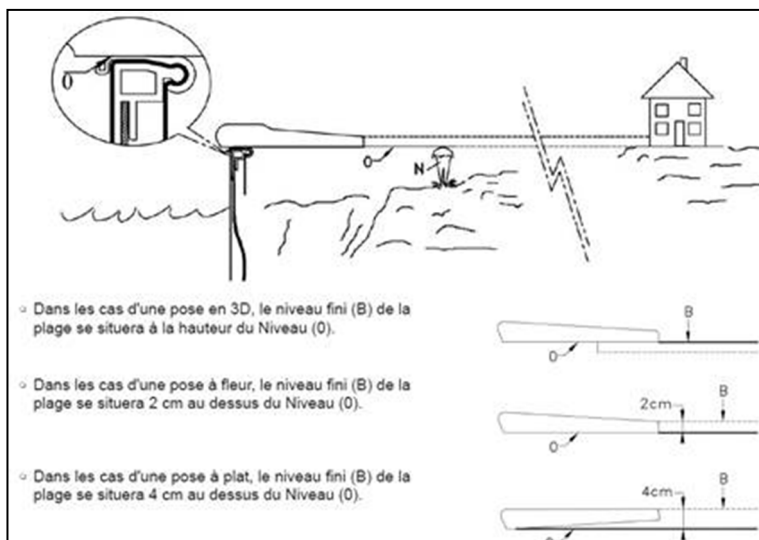
En utilisation hivernale, nous recommandons de raccorder la piscine à un trop plein gravitaire.

SOLAE WATERAIR® n'a pas été conçue pour supporter de très grosses épaisseurs de neige. Au-delà de 10 cm, il est nécessaire soit d'assurer le déneigement de la couverture, soit d'équiper sa piscine de flotteurs capables de supporter le poids de la couverture.

Le mode d'accrochage de la couverture SOLAE WATERAIR® dépend directement du type de plage réalisée autour de la piscine et sur laquelle reposera la couverture. Il vous appartient d'informer votre conseiller commercial du type de plage que vous avez afin qu'il vous propose la solution d'accrochage adéquate.

Afin d'assurer une tension maximale de la couverture, les dalles qui servent de support de fixation des sangles doivent être scellées au sol. A défaut de dalles il convient de couler un plot de béton pour chaque fixation ou de s'équiper de la solution d'accrochage adaptée.

La zone de dégagement à prévoir autour de la couverture est de 80 cm sur le côté enroulement, 40 cm sur le côté stockage et 50 cm de chaque côté de la couverture.



Rappel : Ce dispositif de sécurité ne remplace en aucun cas la vigilance des adultes qui doivent exercer une surveillance constante et active